

Séminaire Sidd-Acidd Instituer le développement durable

CR-séance-SIDD-ACIIDD 24 février 2005,

Véronique Dimier

L'archéologie du dd, et la manière dont elle a influencé les politiques communautaires. Ce travail s'inscrit dans le prolongement d'un travail de thèse sur les politiques de colonisation, une réflexion sur la généalogie

Méthodologie : entretiens avec des responsables de ces politiques européennes : trouver les sources d'inspiration (notamment Delavignette, R., *Les Paysans Noirs*, Paris, Stock, 1946 (1st édition 1931) ; comprendre l'émergence de ces discours coloniaux dans le contexte historique des années 30 ; analyser les permanences de ces discours par rapport aux discours officiels de l'Union européenne en matière de coopération (par exemple, Lomé 4, 1990, on parle de DD avec les Pays ACP) et l'institutionnalisation des politiques de développement au niveau de la **DGF** —ex. DG8 (conduite par d'anciens administrateurs coloniaux) : la politique rurale est exemplaire dans cette optique du développement au cours des années 80 (notamment le rôle de Pisani).

Les années 30 : un nouveau discours sur les colonies, on passe de l'idée de civilisation exportée (un devoir de civilisation), à une vision de développement (plan de développement en 1946, programme de développement...) ; le livre de Delavignette est exemplaire de ce passage : comment on fait pour avoir une gestion de la population locale (les « indigènes »), en tenant compte de leur bien-être. On souhaite développer des *politiques indigènes* qui visent à protéger et contrôler le bien-être. Delavignette parle de « *développement* » et non plus de « *mise en valeur* » ; cela va devenir la rhétorique officielle (cf. la constitution de 1946), l'idée d'un développement respectueux des différentes civilisations... Delavignette est représentatif de cette génération qui s'interroge sur le lien entre civilisation technique et supériorité morale, mais aussi une critique sur l'idée du positivisme scientifique. Cela conduit à un relativisme de la supériorité de la civilisation européenne (sous l'influence aussi de l'anthropologie, cf. Malinowski). Cela conduit à une certaine idéalisation du « village indigène », mais une idéalisation en miroir, c'est-à-dire que l'on voit le village indigène en fonction de ce que l'on voudrait voir mettre en place au niveau de l'occident. Néanmoins, on considère qu'il existe certaines valeurs universelles (par exemple, la conception de la philosophie de l'universalisme de la citoyenneté). Mais, on rompt avec l'idée de la mission civilisatrice : remise en cause du travail forcé, réflexions sur l'acculturation de ces sociétés... On remet en cause l'exploitation systématique des colonies au profit de la Métropole ; Delavignette estime qu'il faut arrêter de « *sous-développer* » ces colonies, l'aider « *financièrement pour se développer* » (transfert de ressource... ce qui ne sera fait qu'en 1936). Cette perception est encore très paternaliste, puisque ces pays sont considérés comme sans autonomie face à cette intervention de la Métropole... On souhaite aussi développer le principe de la coopération...

Il faut aussi mieux *connaître* ces sociétés « primitives », observer et mieux comprendre les ressorts de ces sociétés, afin de les aider à se développer.

Une vision territorialisée du social

Ces discours vont construire une vision idéale du rapport aux territoires, et qui conditionne la construction des solidarités (communautés intégrées, égalitaires, sans conflits de classe, solidarités religieuses, même communion avec la terre...) : la terre détermine l'âme du paysan noir comme du paysan blanc...

Cette représentation donne l'importance à la relation au territoire d'appartenance (tradition, coutumes, valeurs...) : toute l'harmonie d'une société est basée sur sa relation à la terre (fusion homme/sol).

L'Africain authentique est un africain rural, vivant dans une tribu...

Ces discours vont analyser certains mécanismes (exode rural, *etc*) comme des mécanismes de déstructuration des communautés naturelles. C'est une réflexion sur l'absence de liens traditionnels et les inquiétudes de l'émergence de nouvelles formes d'allégeances inconnues (partis, syndicalismes, délinquances, *etc*).

Ces perceptions sont partagées par les discours des promoteurs des politiques européennes (retour à l'espace rural, réenraciner dans les traditions locales, « réinventer les paysans », l'avenir se trouve dans les campagnes...) ; ce qui explique l'absence d'une politique globale sur la ville des pays du sud du côté de la politique européenne.

Le développement durable est donc associé à une vision « rurale », mais *modernisée* (avec pas mal de contradictions sur les formes de cette modernité dans un espace coutumier...). C'est une vision qui entend développer la politique de pays, d'enracinement des territoires locaux : la politique des « *paysans noirs* », vise à maintenir les populations sur les espaces ruraux, mais en associant cela avec la modernisation de la production agricole (un petit surplus...). Cette proximité doit permettre la préservation du « *sol* », de la « *terre* » (on ne parle pas encore, dans les années 1980 d'environnement). Le développement doit pouvoir préserver les équilibres naturels.

Limites à cette analyse

L'insertion du DD dans les politiques européennes (voir Lomé 4).

Voir aussi ce qu'est devenue cette politique depuis les années 90.

Sylvie Ollitrault

Comprendre les représentations de l'autre, de l'altérité et notamment à travers les politiques de Développement. Comment ces représentations se sont construites, avant même que cette notion du DD n'existe ? Le développement résulte, aussi, d'une politique coloniale. Dans les textes internationaux, la juxtaposition des notions de « développement » et « environnement » n'apparaît que dans le milieu des années 60. Les ONG de l'environnement, à cette même période, valorisent la dimension de l'espace, la répartition des richesses et les pratiques des populations

La **représentation des mentalités** va donner sens à un invisible, c'est les « populations du tiers monde », et la représentation du monde qui s'est diffusé, au-delà des cénacles des experts.

L'archéologie de cette représentation des mentalités du développement, que nous a montré V. Dimier, montre que ces représentations vont modeler la pensée de nombres de fonctionnaires, nationaux ou internationaux (ONU, UNESCO...). C'est aussi au niveau des ONG internationales que vont se former les registres légitimes de la négociation internationale. Par exemple, c'est en 1974, au moment de la conception de réserve de biosphère, le terme de DD s'installe et surtout à destination des pouvoirs publics, et à tous les praticiens du développement (organismes d'aides, industries, syndicats) [*un article en préparation de ce sujet*] ;

L'évolution montre, qu'au milieu des années 60, la réflexion sur le développement et l'environnement est influencée par la question de la décolonisation, de lutte contre l'idée coloniale, et donc une inversion des représentations de ces populations locales (voir F.-D. Vivien, « tristes tropiques et tropiques d'abondances »... livre sur la biodiversité). Cet imaginaire reste empreint de ce hiatus (abondance à gérer, et nouveaux phénomènes sociaux qu'il faut gérer...).

Rio, en 1992, met en place des conventions sur la biodiversité, et notamment *l'article 8-J*, puisque certains types de populations sont particulièrement valorisées, mais aussi leurs pratiques (« savoirs faire », « savoirs autochtones »...) qui seraient plus respectueuses de

l'environnement. Les représentations de l'Autre (« du sud ») sont mises en scène par le biais de l'autochtonie (une forme bien spécifique de l'anthropologie) : mais cela va induire des contraintes légales (hiatus entre les valeurs universelles prônées par les ONG — défense de la biodiversité et pratiques locales). Cela va conduire à réactiver des savoirs locaux qui n'existaient plus, ou bien conduire à une évolution importante des rapports politiques locaux (évolutions des élites locales), ou bien conduire à la constitution d'identités locales (relativement artificielles...).

- Est-ce qu'au niveau européen, on peut saisir l'effet de ces représentations de l'autre ? par exemple, lorsque l'on cible certaines populations plus que d'autres, cela résulte-t-il de cette vision de l'espace à préserver ?
- Le courant littéraire sur les représentations du développement est-il présent à l'espace international (par exemple, la traduction du livre de Delavignette)
- Enfin, y-a-t-il eu concurrences théoriques autour du développement ?

Véronique Dimier

Les écoles *modernistes* (Rostock, etc, **Niels Gielmann** ???) ont influencé, dans les années 50, certains responsables internationaux. Il y a donc différentes visions, mais elles semblent rester cantonner dans ses sphères ou ses logiques d'institutions (Banque Mondiale, FMI, etc).

Les représentations ont influencé les politiques en matière de développement rural, ce qui a été un fiasco, parce que les *paysans noirs* ne voulaient pas rester des *paysans noirs* ! On évacue aussi la problématique de la ville (cela se sera réintroduit que *via* les politiques de l'eau).

Ces représentations ne sont pas spécifiquement françaises, elles sont partagées aussi par les Anglais (notamment par l'influence des anthropologues).

B. Zuindeau : Entre les conceptions clivées (*paternaliste/autonomiste*), n'y-a-t-il pas place pour une position intermédiaire ?

V. Dimier : les deux conceptions sont encastrées l'un et l'autre. Mais cet encastrement témoigne des ambiguïtés de ces politiques, qui existent dès les années 30. Face à l'ampleur de certaines urgences sanitaires (comme le SIDA), faudrait-il forcer à la conditionnalité sociale ? Forcer aux contrôles sociaux (éducation, politiques sanitaires...) ?

Bruno Boidin : La gestion des questions de santé est aussi conditionnée par l'élaboration de contrats multilatéraux que bi-latéraux... Il faut aussi tenir compte de la multiplicité des acteurs qui interviennent dans ces politiques du développement (administration centrale, bien sûr, mais administrations décentralisées — collectivités territoriales, acteurs privés — aussi).

V. Dimier : bien distinguer les discours qui encadrent les politiques de développement et les transformations des pratiques locales. Tout cela reste quand même fortement très influencé par les représentations anciennes...

Etudiant (?) : Comment caractériser l'Afrique ? La notion d'élites africaines ? Peut-on construire des analyses globales en utilisant des termes aussi peu précis ?

Benoît Lallaux : les politiques d'aménagement ne conduisent-elles pas aussi à une négation de la crise écologique ? et par conséquent ce souci de réinventer les paysans est-il à ce point passéiste ?

Questions :

- Comment expliquer cette permanence de ce discours (alors que l'autonomie politique s'est construite ? qu'il y a eu une série de critiques sur le modèle du développement ?) S. Ollitrault a souligné ce point, mais important de bien accentuer sur l'effet miroir de ces perceptions (mais sont-elles exemplaires des discours de cette époque ?)

- Les parcours biographiques permettent-ils d'expliquer cette communauté partagée des vues ? par exemple, sont-ils issus d'une vision de l'ingénierie, ce qui permettrait de mieux appréhender l'idée d'un aménagement par organisation globale et le pouvoir des techniques ?
- Quelle est l'autonomie de cette vision de la DG ? Etait-il possible d'élaborer un autre discours ? (il a été évoqué les contraintes professionnelles dans la gestion des fonds de développement, mais aussi dans la construction des carrières des cadres de l'administration des politiques de développement...).
- Comment expliquer aussi l'institutionnalisation de ces représentations (passage d'une perception cognitive individuelle à un mécanisme global de la décision publique ?) Par exemple, comment on peut concilier cette vision politique avec les autres DG ? ce qui va permettre finalement de pouvoir valider telle ou telle politique ?
- DD est un processus de négociation de la norme applicable : de fait, elle ne peut qu'entraîner une évolution des communautés locales qui vont être concernées (reformulation des priorités, renégociation du cadre du devenir de la communauté, etc). L'impact des conventions internationale ne peut que conduire à la réorganisation des relations sociales dans les communautés locales ? L'idée qu'on puisse préserver les communautés locales via les politiques internationales de DD semble bien un leurre occidentale...